

## Avis de Vente au plus offrant

### A.O. N° 30/2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de trois (03) Biens Immobiliers sis à **El Kalaa El Kobra -Sousse, Hammam Sousse et El Manar- Tunis** (en Lots séparés):

| Lot | Nom du Bien           | Titre Foncier   | Descriptif   | Emplacement/<br>Adresse  | Sup.<br>Terrain             | Sup.<br>Couv.             |
|-----|-----------------------|---|--|--|-----------------------------|---------------------------|
| I   | Ferme<br>« El Kalaa » | 69334<br>Sousse<br>(88 060 m <sup>2</sup> )<br>93987<br>Sousse<br>(5 127 m <sup>2</sup> ) | Terrain agricole implanté par des arbres avec une Résidence principale (303 m <sup>2</sup> ), une Villa secondaire (349 m <sup>2</sup> ), un Hammam (72 m <sup>2</sup> ) et des locaux en annexe (1430m <sup>2</sup> ) | La Zone agricole<br>El Kalaa El Kobra<br><br>à 4 km de<br>l'autoroute<br>Tunis Sousse et<br>à 15 minutes du<br>centre ville de<br>Sousse | <b>93 187 m<sup>2</sup></b> | <b>2 154m<sup>2</sup></b> |

| Lot | Terrain   | Titre Foncier   | Caractéristiques  | Emplacement/ Adresse  | Superf.<br>approximative   |
|-----|-----------|---|---|---|----------------------------|
| II  | Les Anges | <b>3 590 parts<br/>dans<br/>l'indivision du<br/>TF 28283<br/>Sousse</b> | <b>Zone para-hôtelière UTs2</b><br><br>COS : 0,4 pour les activités de service et animation et 0,35 pour l'hébergement hôtelier : CUF 1,2 avec la construction d'un R+2 (12 mètres) | Mitoyen au Golf International d'EL Kantaoui.<br><br>A proximité du lotissement La Baie des Anges surplombant le port de plaisance d'El Kantaoui | <b>3 590 m<sup>2</sup></b> |

| Lot | Villa           | Titre Foncier      | Adresse                                       | Emplacement  | Sup.<br>Terrain          | Sup.<br>Couv.            |
|-----|-----------------|--------------------|---|--|--------------------------|--------------------------|
| III | El Manar<br>209 | <b>58962 Tunis</b> | 62, Avenue Salah Ben Youssef, El Manar, Tunis | Dans un quartier résidentiel calme à proximité des centres commerciaux et de loisirs El Manar et Cité Ennasr | <b>583 m<sup>2</sup></b> | <b>617 m<sup>2</sup></b> |

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les biens immobiliers objet des lots I et II sont **libres de tous droits ou hypothèques**.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de la vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 31 Octobre au 30 Novembre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges  
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 30 /2016**

**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à vingt mille dinars (**20 000 DT**) pour chaque lot.

**La date limite** de remise des offres est fixée au **Jeudi 01 Décembre 2016 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 +216 71 962 218 +216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**